

Comment déclarer mes effectifs ?

Accéder au portail adhérent



- Aller sur <https://www.asstv86.fr/>
- Cliquer sur le lien  **Accéder au portail adhérent** en haut à droite

Se connecter sur son espace adhérent

N° adhérent :

Mot de passe

Je dispose d'une connexion en tant que mandataire

[J'ai oublié mon mot de passe](#)

Se connecter

En me connectant au site, j'accepte que les informations saisies soient exploitées par le Service de santé au Travail dans le cadre de la mission qui lui est confiée.

- Saisir le code utilisateur qui correspond à **votre n° d'adhérent** et **votre mot de passe**
- Suivre les étapes suivantes :

Etape 1/7 : Sélectionner ma déclaration

Cliquer sur le bouton  disponible dans le bandeau de gauche pour accéder à la saisie de votre déclaration.

Cette fenêtre vous indique le récapitulatif de vos déclarations.

Liste des déclarations	
 Facturée	 Saisir votre déclaration
 Confirmée	 Imprimer votre déclaration
 En cours	
 À saisir	
 Non saisissable	
N° déclaration	Période
  29 Générée le 07/02/2022	Année 2022 Saisissable du 07/02/2022 au 07/04/2022

Vous pouvez alors saisir vos déclarations en cliquant sur le bouton 

L'écran suivant s'affiche :

Informations administratives

[Modifier les informations](#)

Adresse principale

Données administratives :

Activité :
SIRET :
TVA intra. :

Me contacter

Téléphone :
Fax :
Portable :
Email administratif :
Code NAF :
Date d'adhésion : 01/01/1940

[Je souhaite déclarer un changement de situation](#)

Vos contacts et adresses

[Ajouter une adresse](#) [Ajouter un contact](#)

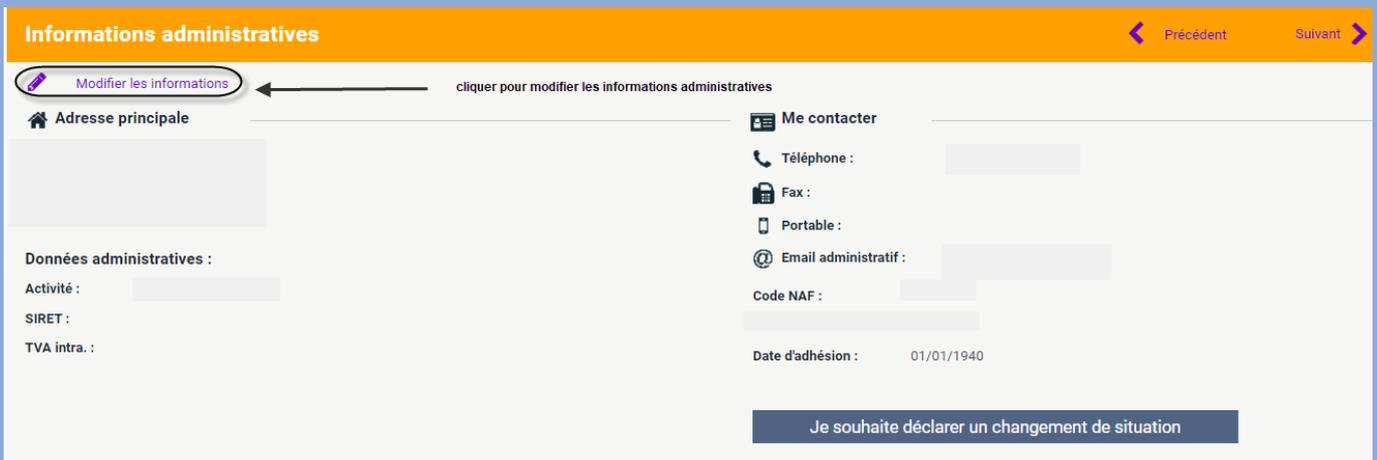
 Adresse de Facturation

Etape 2/7 : Mise à jour de mes informations administratives et de mes contacts

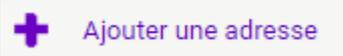
Cette étape vous permet de mettre à jour **vos données administratives** (adresse, téléphone, mail, code d'activité, forme juridique) et **vos contacts** en relation avec votre Service de Santé au Travail (responsable, contact facturation, contact convocation médicale...).

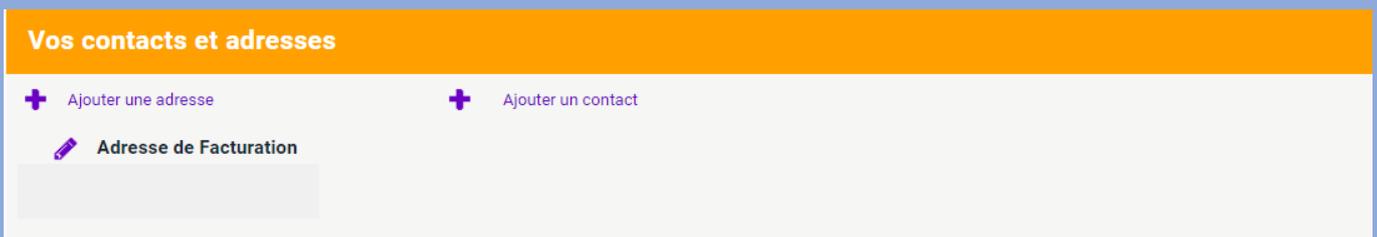
- Informations administratives

Cliquer sur le bouton  pour mettre à jour vos données administratives.



- Vos contacts et adresses

Cliquer sur les boutons  et  pour ajouter une adresse de facturation ou un nouveau contact



Cliquer sur le bouton  en haut à droite de la page pour passer à l'étape suivante

Etape 3/7 : Sélection des déterminants de votre établissement

Cette étape permet de sélectionner les déterminants de suivi présents dans votre établissement ; le déterminant permet de mettre votre salarié dans une catégorie d'effectif.

En choisissant les déterminants, votre pré-sélection vous sera proposée à l'étape 5/7 pour l'affectation à vos salariés.

On distingue 3 catégories de surveillances :

SI = Suivi Individuel autrement dit le salarié n'est pas concerné par aucune situation énumérée plus bas dans la liste des déterminants.

SIA = Suivi Individuel Adapté par exemple Travailleur Handicapé, Travailleur de nuit...

SIR = Suivi Individuel renforcé par exemple Exposition à l'Amiante, Habilitation électrique, Plomb...

Pour rappel conformément à **l'article D4622-22 du Code du travail**, c'est l'employeur qui précise les risques auxquels sont exposés les travailleurs (par conséquent le type de surveillance dont ils doivent bénéficier).

Autrement dit **c'est à l'employeur que revient la responsabilité de déclarer à l'ASSTV86 les salariés bénéficiant du suivi individuel renforcé.**

Déclaration : Gestion des déterminants de votre établissement ← Précédent Suivant →

Liste des déterminants réglementaires pour les salariés

- Moins de 18 ans non affectés à travaux réglementés (SIA)
- Femme enceinte, allaitante ou venant d'accoucher (SIA)
- Travailleur handicapé (SIA)
- Travailleur de nuit (SIA)
- Titulaire d'une pension d'invalidité (SIA)
- Salarié exposé aux agents biologiques groupe 2 (SIA)
- Salarié exposé aux champs électromagnétiques si VLE dépassée (SIA)
- Salarié exposé à l'amiante (SIR)
- Rayonnements ionisants catégorie A (SIR)
- Salarié exposé au plomb (SIR)
- Salarié exposé au risque hyperbare (SIR)
- Salarié exposé aux agents biologiques pathogènes groupes 3 et 4 (ABP3 et 4) (SIR)
- Salarié exposé au CMR (SIR)
- Rayonnements ionisants catégorie B (SIR)
- Moins de 18 ans affectés aux travaux réglementés (SIR)
- Salarié exposé au risque de chute de hauteur lors du montage / démontage d'échafaudage (SIR)
- Habilitation de conduite de certains équipements automoteurs et de levage (CACES) (SIR)
- Habilitation électrique (travaux sur installations électriques) (SIR)
- Salarié exposé à manutention manuelle, port de charges > 55kg (R4541-9) (SIR)
- Risques particuliers motivés par l'employeur (SIR)
- Surveillance jugée nécessaire par l'employeur sur liste (SIR)

Déterminants particuliers à votre établissement + Ajouter un déterminant particulier

Dans le cas de déterminants particuliers liés à votre établissement, cliquer sur

+ Ajouter un déterminant particulier

Il est alors possible de saisir ce déterminant dans un masque de saisie pour l'inclure à sa déclaration et de motiver ce déterminant en joignant un justificatif.

Déterminants particuliers à votre établissement + Ajouter un déterminant particulier

> Risque particulier + Joindre un justificatif 🗑 Supprimer



Cliquer sur le bouton  en haut à droite de la page pour passer à l'étape suivante

Etape 4/7 : Mise à jour de mes salariés

Cette étape vous permet de mettre à jour la liste de vos salariés (embauche, débauche).

Déclaration : Liste des salariés < Précédent Suivant >

+ Ajouter un salarié 🗑 Sortir un salarié 📄 Exporter la liste 🖨 Imprimer la liste ⚙ Contrôler la liste

sans code PCS
 sans poste de travail

B C S W Tous Rechercher : 🔍

Afficher le détail des salariés

♂	DUPONT LAURENT	■		
♂	DURAND LOIC			

Légende :

+ Ajouter un salarié 🗑 Sortir un salarié 📄 Exporter la liste 🖨 Imprimer la liste ⚙ Contrôler la liste

sans code PCS
 sans poste de travail



Cliquer sur le bouton  en haut à droite de la page pour passer à l'étape suivante

Etape 5/7 : Affectation des déterminants

Si vous ne savez pas définir le type de suivi médical (déterminant) concernant votre salarié : SI (surveillance individuelle), SIR (Surveillance individuelle renforcée, SIA (surveillance individuelle adaptée), vous pouvez indiquer « SI » par défaut.

Cette étape vous permet d'affecter le déterminant de suivi à vos salariés.

Déclaration : Affectation des déterminants Précédent Suivant

Limiter l'affichage aux salariés présentant une anomalie de déclaration surveillances / catégorie

B C **S** **W** **Tous**

[Afficher la liste des déterminants](#)

Identité	SI	1	2	Catégorie déclarée
DUPONT LAURENT	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	SI
DURAND LOIC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	SI

Cliquez sur le bouton « **Afficher la liste des déterminants** » pour visualiser à quoi ils correspondent.

[Afficher la liste des déterminants](#)

Tous

	SI	1	2	3	4	Catégorie déclarée
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	SIR				
<input type="checkbox"/>	SI					
<input type="checkbox"/>	SI					
<input type="checkbox"/>	SI					
<input type="checkbox"/>	SI					
<input type="checkbox"/>	SI					
<input type="checkbox"/>	SI					

1 - Salarié exposé au plomb (SIR)
2 - Salarié exposé au risque hyperbare (SIR)
3 - Habilitation de conduite de certains équipements automoteurs et de levage (CACES) (SIR)
4 - Habilitation électrique (travaux sur installations électriques) (SIR)

Suivant

Cliquer sur le bouton **Suivant** en haut à droite de la page pour passer à l'étape suivante

Le message suivant s'affiche :

PortailPoitiers

Souhaitez-vous valider la mise à jour de la liste de l'adhérent 101?

Répondre « Oui » pour poursuivre la déclaration.

Etape 6/7 : Récapitulatif de la déclaration

Cette étape vous estime le montant de votre cotisation par rapport à votre déclaration d'effectif.

Vous pouvez à cette étape sélectionner votre mode de règlement.

Déclaration : Estimatif de votre cotisation [Précédent](#) [Suivant](#)

Salariés correspondants au tarif Forfait annuel hors apprenti présents dans votre entreprise
Salariés correspondants au tarif Forfait annuel apprenti présents dans votre entreprise

Estimation de la déclaration

Virement Chèque Prélèvement

Total HT	212,00 €
Total T.V.A	42,40 €
Total T.T.C	254,40 €

Etape 7/7 : Confirmation de la déclaration

Cette dernière étape permet de signer votre déclaration en renseignant vos coordonnées (Nom et Prénom) et votre adresse mail. Vous recevrez alors par mail un récapitulatif de votre déclaration.

Une fois la déclaration intégrée pas notre service, une facture sera disponible dans votre espace adhérent.

Déclaration : Confirmation de votre cotisation [← Précédent](#)

Récapitulatif de votre déclaration :

Vous devez signer votre déclaration afin de la valider.

Ce récapitulatif ne comprend que les informations de l'adhérent 101.

Le récapitulatif comprenant l'ensemble de vos filiales avec l'estimatif de votre cotisation sera disponible après la validation de toutes vos filiales.

Vous avez déclaré un total de **2** salariés dont :

Salariés **SI** :

Salariés **SIR** : **2**

Signature informatique :

Je certifie l'exactitude des données de ma déclaration

J'ai pris connaissance des conditions générales d'utilisation ainsi que du règlement général sur la protection des données

Votre nom et prénom :

Votre e-mail :

[Annuler](#) [Valider](#)